



Commune de Chavannes-de-Bogis

CONSEIL COMMUNAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU MERCREDI 01 OCTOBRE 2025 – 20H15

Présidence : Mme. B. Girardin Häsler

La présidente ouvre la séance du Conseil communal du 01 octobre 2025 à 20h15 et demande de procéder à l'appel.

1. Appel

La secrétaire procède à l'appel. 30 membres sont présents, 9 sont excusés : Maria Aristeguieta Alvarez, Ludovic Brûlé, Claudio Cela, Maria-Odete Da Costa, René Luquiens, André Rotach, Evelyne Simon, Jean-Daniel Simon, Igor Vieille Barraud, un membre est absent André Failletaz.

2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente soumet l'ordre du jour à l'adoption.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal du 25 juin 2025.

La présidente soumet le procès-verbal de la séance du 25 juin 2025 à l'adoption. M.St. Aebischer revient sur le point 17. Il tient à souligner que le budget relatif aux comptes de l'APEJ 2024 n'a été accepté qu'après des discussions particulièrement soutenues, et que le préavis relatif à la prise en charge d'une nouvelle structure d'accueil préscolaire à Tannay (crèche) a été accepté avec le 1^{er} amendement.

Le procès-verbal du 25 juin 2025 est accepté à l'unanimité.

4. Communications de la présidence

La présidente rappelle la date du prochain Conseil communal : le mercredi 17 décembre à 19h00, suivi du repas de Noël.

5. Préavis municipal N°9/25 Demande de crédit de CHF. 347'000.- TTC pour

l'agrandissement et la mise aux normes du Centre de collecte intercommunal (moitié du montant total des travaux partagés avec la commune de Bogis-Bossey)

La présidente passe la parole à M.M. Müller. Ce dernier présente l'agrandissement de la déchetterie avec notamment les 4 nouvelles bennes.

6. Rapport de la Commission ad hoc sur le préavis municipal N°09/25

La présidente passe la parole à Mme.G. Thévoz, rapporteur de la Commission ad hoc qui recommande d'approuver ledit préavis.

La présidente remercie la Commission ad hoc.

7. Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N°09/25

La présidente passe la parole à M.G. Mazzonetto, rapporteur de la Commission des finances qui recommande d'accepter ledit préavis.

La présidente remercie la Commission des finances et ouvre la discussion.

M.P. Stampfli demande si *on connaît la durée des travaux et s'il y aura des dérangements pour les utilisateurs*. Pour M.M. Müller, *dans l'hypothèse que Bogis-Bossey accepte ce préavis, le début des travaux est fixé au 15 janvier 2026 pour se terminer à la mi-juin au plus tard. Pendant les travaux, la déchetterie sera ouverte du côté Genève. La majeure partie de la déchetterie va rester en activité. A ce stade il n'est pas prévu d'aménager des horaires ou des fermetures exceptionnels.*

M.B. Vanderstraeten indique très mal visionner le flux des véhicules et demande si les véhicules se garant sur la diagonale seront obligés de faire un tour complet. M.M. Müller explique que *l'entrée se fera comme actuellement avec des aménagements différents. Il complète qu'au départ il n'y aura pas de marquage, seulement des flèches pour orienter les habitants. Dès que le système sera rôdé, on pourra poser un marquage définitif.*

Mme.St. Baudet demande s'il y aura toujours un macaron. M.M. Müller informe qu'il y aura *un nouveau macaron, ce qui permettra d'avoir une base plus à jour. Actuellement, il n'est pas prévu de mettre des barrières ou des accès avec des cartes.*

Comme plus personne ne souhaite prendre la parole, la présidente soumet le préavis N°09/25 au vote.

Le préavis N° 09/25 est accepté avec 28 oui et 2 abstentions

8. Préavis municipal N°10/25 Arrêté d'imposition 2026

9. Rapport de la Commission des finances sur le préavis N° 10/25

La présidente passe la parole à M.D. Noirat, rapporteur de la Commission des finances. Il relève que la trésorerie de la commune est saine, toutefois au vu des incertitudes liées à l'évolution des rentrées fiscales et des remboursements d'emprunts à effectuer, la Commission recommande au Conseil communal d'accepter l'arrêté d'imposition pour 2026 tel que présenté.

La présidente remercie la Commission des finances et ouvre la discussion.

Comme personne ne demande la parole, la présidente soumet le préavis municipal N° 10/25 au vote.

Le préavis municipal N° 10/25 est accepté à l'unanimité

10. Préavis municipal N°11/25 Demande de crédit d'un montant de CHF. 77'282.- TTC pour le remplacement du véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte

11. Rapport de la Commission ad hoc sur le préavis N°11/25

La présidente passe la parole à M.S. Del Rizzo, rapporteur de la Commission ad hoc. Ce dernier recommande d'approuver ledit préavis.
La présidente remercie la Commission ad hoc.

12. Rapport de la Commission des finances sur le préavis N° 11/25

La présidente passe la parole à M.A. Théraulaz, rapporteur de la Commission des finances. Cette dernière recommande au Conseil d'approuver ledit préavis.
La présidente remercie la Commission des finances et ouvre la discussion.
A la question de M.Fr. Bouvier si le montant total est dispatché sur toutes les communes, M. St. Borella répond par l'affirmative.
M.Fr. Bouvier s'interroge quant au montant de CHF. 22'000.- pour les modifications. M.St. Borella indique que *peu de sociétés font ce type de modifications. C'est très spécifique et coûte très cher.* M.M. Müller complète que le SITSE est intéressé à reprendre l'ancien véhicule datant de 2005.
Comme personne ne demande plus la parole, la présidente soumet le préavis municipal N° 11/25 au vote.

Le préavis municipal N° 11/25 est accepté à l'unanimité

13. Communications des délégué.e.s du Conseil communal aux Conseils intercommunaux (APEJ, SITSE, Région de Nyon)

M. St. Aebischer, délégué de l'APEJ, informe qu'il n'y a pas eu de séance.
M. B. Vanderstraeten, délégué du SITSE, indique également qu'il n'y a pas eu de séance.
M. P. Stampfli délégué du Conseil Intercommunal de Régionyon indique qu'il n'y a pas eu de séance, la prochaine étant fixée la semaine prochaine.

14. Communications de la Municipalité

M. A. Barraud tient à remercier les conseillers pour l'acceptation de l'arrêté d'imposition. *Actuellement, le cash flow est suffisant. Notre commune va vivre un gros rebrassage en 2026, les comptes seront présentés différemment. On attend que tous ces niveaux s'égalisent et on fera le point dans une année.*
Concernant la prochaine législature, le nombre des municipaux et conseillers reste identique. Par contre, le nombre des suppléants passe à 12.
Le syndic revient sur la consultation publique du projet d'adaptation concernant le projet de décharge des Tattes de Bogis. *Il ne s'agissait pas encore de la mise à l'enquête de la décharge, c'était une adaptation du plan directeur. La Municipalité a répondu au canton. On estime que cette consultation publique est venue trop tôt. La Municipalité insiste surtout sur la mobilité du passage des camions.*
Et enfin, on se rapproche de la signature du contrat de droit avec Bogis-Bossey. Le but est que ce soit signé cette année encore. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.
M.M. Müller remercie les conseillers pour l'approbation du préavis concernant la déchetterie.

On attend le OK de Bogis-Bossey.

M.St. Borella remercie également le Conseil pour l'approbation de l'achat du véhicule d'officier d'intervention du SDIS TerreSainte. *Il ajoute qu'au printemps 2026, un autre préavis, d'un montant avoisinant entre CHF. 500'000.- à 700'000.- concernant l'achat d'un camion sera présenté au Conseil.*

Le 19 novembre, une soirée PECC est agendée. Elle est ouverte à tout le monde. Ce sera sur inscription, vu qu'un cocktail dinatoire clôturera cette soirée.

15. Propositions individuelles

M.St. Aebischer demande des informations concernant la séance prévue pour la prochaine législature.

M.A.Barraud informe que *la séance est prévue le 5 novembre à 20 heures. Elle est ouverte à tout le monde. On présentera les activités de la Municipalité et du Conseil. A l'issue de la séance, une liste pour le Conseil sera ouverte, sachant que le délai est fixé à la mi-janvier 2026.*

La présidente remercie encore le Conseil et rappelle la date du prochain Conseil le 17 décembre.

Elle lève la séance à 21h00 et invite chacune et chacun au verre de l'amitié.

La présidente



Brigitte Girardin Häsler



La secrétaire



Marie-Laure Bianconcini